



NOTE D'ÉTAPE SUR L'EXPÉRIMENTATION AU 31 DÉCEMBRE 2010

RÉDIGÉE PAR « ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, PARIS »

DOSSIER : AP2_n° 209

Intitulé du projet :Projet Talens

Porteur du projet :Ecole normale supérieure

Evaluateur du projet : Ecole d'Economie de Paris

Région(s) d'expérimentation :Ile de France

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : Août 2010

1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible (1page)

Dans la lignée des Cordées de la Réussite et des propositions du Livre Vert du Haut-commissaire à la Jeunesse (proposition n°2 : modifier les pratiques professionnelles de l'orientation pour les inscrire dans l'environnement familial et extra-scolaire des jeunes ; proposition n°4 : mieux préparer les transitions), le projet TALENS a pour but d'aider de jeunes élèves méritants issus de milieux socialement défavorisés à entreprendre et réussir des études supérieures longues, en particulier à travers la filière des classes préparatoires et des Grandes Ecoles. Il vise plus particulièrement à lutter contre plusieurs phénomènes :

- Les inégalités sociales de réussite scolaire qui se creusent durant les années lycées, en raison de l'élévation drastique des exigences faites aux élèves (notamment en filière générale), ceux-ci y étant inégalement préparés en fonction de leur origine sociale.
- L'auto-censure ou le fait que par manque de confiance en eux, ces jeunes s'empêchent souvent de développer des ambitions à la hauteur de leur potentiel.
- Le manque d'information sur le système de l'enseignement supérieur et le monde professionnel, qui limite non seulement leur connaissance des voies d'orientation possibles, mais aussi la possibilité de se placer dans une filière adaptée à ses besoins et ses qualités.
- Le sentiment de relégation qui leur fait craindre l'environnement social et culturel propre aux filières d'élites de l'enseignement supérieur.

Assuré depuis septembre 2006 par l'association éponyme, le projet est repris en 2009-2010 par l'Ecole Normale Supérieure de Paris qui souhaite désormais lui attribuer une mission de recherche afin d'améliorer l'état des connaissances scientifiques sur les inégalités sociales dans le système éducatif, et de pouvoir aider à la conception de politiques publiques efficaces dans ce domaine. D'une part en identifiant précisément les obstacles qui pèsent le plus dans l'orientation et la réussite des jeunes défavorisés vers les filières d'excellence de l'enseignement supérieur. D'autre part en identifiant la structure précise que devraient prendre les programmes de tutorat développés dans de nombreuses Grandes Ecoles afin de maximiser leur efficacité sociale.

• Public

Le projet Talens a été mis en place dans 12 lycées de région parisienne en situation sociale défavorisée. Ces établissements sont situés dans les académies de Créteil, Paris et Versailles.

Au sein de chaque lycée, les élèves repérés à l'issue du conseil de classe du 2^e trimestre de Seconde par les équipes pédagogiques comme ayant le niveau requis pour rentrer en classe de Première générale sont éligibles au tutorat. Tous ces élèves peuvent alors se porter volontaires pour participer au tutorat : 230 d'entre eux seront finalement tirés au sort parmi un total attendu d'environ 600 volontaires.

2. Modalités opérationnelles et état d'avancement (1 page)

Le projet est principalement réalisé sous la forme d'un tutorat assuré par des élèves volontaires de l'ENS de Paris, mais comprend également une partie assurée par des prestataires extérieurs.

1. Le tutorat débute par un campus d'été du 22 au 29 août 2010, au cours duquel les élèves sont nourris et logés par l'ENS pendant toute la semaine. Au cours de ce séjour, les élèves bénéficieront d'une formation intensive pour les préparer à l'élévation importante des exigences scolaires à partir de la rentrée en classe de Première Générale. Cette formation comprend des cours de remise à niveau, des cours de méthodologie, et un encadrement afin de les aider à développer une méthode de travail personnelle efficace. Ce séjour est également l'occasion pour eux de découvrir la vie en internat, afin de les aider à envisager l'internat pour leurs études supérieures.
2. Au cours de l'année scolaire 2010-2011, 3 programmes thématiques sont proposés aux élèves afin qu'ils puissent choisir de travailler pendant l'année sur des sujets qui suscitent leur curiosité, non abordés par leur programme scolaire au lycée. Ils sont alors réunis par groupe de 6 élèves et sont encadrés par des tuteurs normaliens qui les feront travailler pendant toute l'année sur différents sujets, avec systématiquement un niveau d'exigence du niveau des études supérieures. Chaque sujet abordé sera l'occasion de travailler avec rigueur sur un type de raisonnement particulier (raisonnement déductif et logique, raisonnement inductif et démarche expérimentale, problématisation,...). De plus, au cours de 4 séances réparties sur toute l'année scolaire, les élèves bénéficieront de cours de théâtre d'improvisation afin d'améliorer leur aisance orale. Pour aider les élèves à construire un projet d'orientation réalisable, des coachs les suivent au cours de 5 séances individuelles et collectives.
3. Du 21 au 28 août 2011 dans le cadre du deuxième campus d'été, puis au cours de l'année scolaire 2011-2012 (les élèves seront alors en classe de Terminale), les élèves bénéficieront d'un programme similaire, accentué sur les questions d'orientation et la préparation au baccalauréat dans une perspective méthodologique.
4. Du 24 au 31 août 2012, les élèves participeront à un campus d'été qui aura pour objectif de les préparer intensivement aux exigences de leur filière spécifique du post-bac (CPGE, Licence universitaire, IUT/STS,...).
5. A partir de la rentrée 2012 et jusqu'à leur insertion professionnelle, les élèves seront suivis individuellement dans le cadre d'un parrainage par un étudiant ayant effectué le même cursus d'études supérieures. Ils bénéficieront également d'un encadrement hebdomadaire dans le cadre d'une bibliothèque de travail ouverte tous les dimanches de l'année, permettant aux élèves de se retrouver dans un lieu de travail qui leur sera dédié, et dans lequel des tuteurs normaliens seront toujours présents pour répondre à leurs questions.

Actuellement le point 1 a été entièrement réalisé et le point 2 suit son cours selon ce qui avait été prévu.

CERTIFICAT :

Je soussigné, *Sophie Fernigler*, responsable de la structure porteuse du projet AP2_n° 209, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Signature :

La directrice des études littéraires



Sophie Fernigler
Sophie Fernigler